

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 25 août 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	18
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	1

Conseillers présents : Mmes et MM., Philippe BROLY, Yves ROTT, Sandra STRASSER, Edouard CAU, Lucienne ZWINGER, Patrick KAUFFMANN, Alain KAPFER, Patricia SCHOTT, Emmanuel RAPIN, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julie SCHLEGEL, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Alexandre WAHNERT, Françoise ADLER, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : Mme Enola WIND procuration à Mme Adeline SCHIFF

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Lucienne ZWINGER

DCM-2026-07-06 : AFFAIRES GENERALES – bail rural – projet d'accord sur la méthode

Par délibération du 16 juin 2026 le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'immeubles ruraux avec la SAFER dans le cadre de la reprise d'exploitation de M. Raphaël STEIN.

Pour rappel, la SAFER et le SDEA accompagnent la commune pour définir les mesures qui seront prises pour préserver la qualité de l'eau potable sur les terres que l'exploitant loue dans le périmètre de protection du captage.

Dans ce cadre, la SAFER a proposé un projet d'accord sur la méthode qui va être développée pour aboutir à l'objectif défini ci-dessus.

Plusieurs points prégnants peuvent être soulignés :

- M. Raphaël STEIN s'engage à signer une promesse d'échange au profit de la commune et à recueillir l'accord des co-indivisaires et usufruitiers portant sur ses terrains privés situés dans le périmètre de protection rapprochée du captage d'eau potable,
- À l'issue de ces mouvements fonciers, la commune d'Offendorf s'engage à attribuer à Monsieur MARTZ les surfaces communales situées dans le périmètre de protection

rapprochée, dans le cadre d'un bail rural à clauses environnementales (BRCE) incluant notamment la mise en place d'une rotation culturale sur des cultures 100% « bas niveaux d'intrants »,

- La commune d'Offendorf, Monsieur STEIN et Monsieur MARTZ s'engagent à collaborer activement à chaque étape du projet d'aménagement :
 - informer, sensibiliser et accompagner les propriétaires et exploitants concernés,
 - encourager les démarches permettant la réorganisation foncière du PPR,
 - favoriser l'aboutissement du projet d'aménagement foncier dans le PPR.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à la majorité,

Pour :

17 voix : Philippe BROLY, Yves ROTT, Sandra STRASSER, Edouard CAU, Lucienne ZWINGER, Patrick KAUFFMANN, Alain KAPFER, Patricia SCHOTT, Emmanuel RAPIN, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julie SCHLEGEL, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Enola WIND, Alexandre WAHNERT, Françoise ADLER, Thierry FOHRER

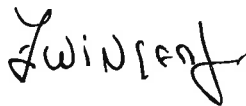
Contre :

2 voix : Elisabeth HIBOU et Nathalie TRAPP.

- **VALIDE** la méthode proposée par la SAFER,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la méthode proposée.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.

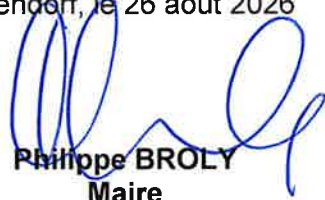


Lucienne ZWINGER
Secrétaire de séance



POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 26 août 2026



Philippe BROLY
Maire